



CANADA
MEDIA FUND

FONDS DES MÉDIAS
DU CANADA

FMC VOLET CONVERGENT DÉVELOPPEMENT

GUIDE DE DEMANDE

2022-2023

Veillez consulter ce guide qui comprend des conseils pour remplir le **formulaire de demande de dialogue utilisé pour les programmes énumérés ci-dessous**.

ATTENTION: si le programme auquel vous faite demande n'est pas répertorié ci-dessous, vous avez peut-être sélectionné le mauvais formulaire de demande ou le programme n'est peut-être pas encore ouvert. Veuillez contacter notre équipe de coordination à cmf.fmc.coordination@telefilm.ca si vous avez des questions.

- Développement régionale de langue française au Québec
- Enveloppes de développement
- Mesure incitative pour les projets nordiques - Développement
- Option d'accès parallèle au programme des enveloppes de développement
- Programme autochtone - Développement
- Programme pilote destiné aux communautés racisées - Développement
- Programme de production de langue française en milieu minoritaire - Développement

Avant de soumettre votre demande, vous devez vous familiariser avec les principes directeurs du FMC du programme de financement applicable, les documents de référence et les politiques d'affaires disponibles sur le site Web du FMC sous la page NOS PROGRAMMES à www.cmf-fmc.ca

Remplissez toutes les informations demandées et joignez toute la documentation requise à votre demande. Veuillez noter que les requérants ne recevront pas d'accusé de réception (complet et / ou incomplet) de l'administrateur des programmes du FMC | Téléfilm Canada. Les demandes seront plutôt attribuées aux analystes d'affaires dès leur réception et les informations manquantes pourront être demandées au besoin.

Pour toute demande de renseignements concernant le processus de demande, les principes directeurs et politiques d'affaires du FMC et / ou le statut de votre demande de financement FMC, veuillez communiquer avec notre équipe de coordination à cmf.fmc.coordination@telefilm.ca

Les pages suivantes comprennent une copie du formulaire de demande. **Portez attention aux conseils et annexes mis en évidence**. Notez que toutes les sections en **rouge** sont des champs qui doivent être remplis afin de soumettre votre candidature.

→ Pour sauvegarder et continuer plus tard, cliquez sur SAUVEGARDER en bas de la page.

→ Pour récupérer un formulaire de demande enregistré et non encore soumis, cliquez sur **Tâches** puis sur **Compléter la demande | Compléter la demande**.

Merci de lire ce guide. Veuillez garder à l'esprit que le formulaire de demande de Dialogue peut être mis à jour de temps à autre et que toutes les sections ne sont pas identiques à ce que vous voyez ci-dessous.

N'hésitez pas à contacter notre équipe de coordination pour toute question cmf.fmc.coordination@telefilm.ca

Compléter la demande

Résumé

Programme FMC Volet convergent - Développement

Exercice de la demande 2022-2023

Besoin d'aide? Consulter notre Guide

▲ Requéran

Un ou plusieurs champs obligatoires sont vides

Si cette information est incorrecte, s'il vous plaît communiquer avec enr@telefilm.ca

Langue de correspondance

--Sélectionnez--

Une valeur est obligatoire

Est-ce que vous faites une demande au nom d'une société qui sera constituée en personne morale ?

--Sélectionnez--

Une valeur est obligatoire

Est-ce que le Requéran, le Co-Requéran et/ou leur compagnie mère ont un actionnaire ou un administrateur qui n'est pas un citoyen canadien ou encore qui est un résident permanent depuis plus de 4 ans?

--Sélectionnez--

Une valeur est obligatoire

Le requéran est une des entités canadiennes suivantes

--Sélectionnez--

Une valeur est obligatoire

Le projet satisfait-il la définition de « Projet Régional » telle qu'énoncée dans les Principes Directeurs ?

--Sélectionnez--

Une valeur est obligatoire

Est-ce que cette demande répond à la définition de Projet issu d'une Communauté reflétant la diversité tel que le terme est défini à la clause 2.1.1 des Principes directeurs du Programme de développement et du Programme des enveloppes de rendement?

--Sélectionnez--

Une valeur est obligatoire

Selon les Principes directeurs, un Projet de développement régional est un projet réunissant les conditions suivantes :

- a) le Requéran est établi en région, et son siège social est situé en région;
- b) le Requéran régional met en œuvre le projet et continue de participer activement à son développement, et détient au moins 51 % des droits d'auteur.

Pour qu'un télédiffuseur puisse bénéficier des crédits liés aux droits de diffusion versés à des Projets issus de Communautés reflétant la diversité, le dit projet doit également satisfaire à la définition d'un « Projet issu d'une Communauté reflétant la diversité » telle qu'elle est énoncée à la section 2.1.1 des Principes directeurs du Programme des enveloppes de rendement.

▲ Personnes-ressources

Un ou plusieurs champs obligatoires sont vides

Type de personne-ressource	Nom (nom, prénom)	Courriel	Numéro de téléphone
Personne ressource pour toute correspondance			
Producteur			

▼ Co-requéran(s) canadien(s) (le cas échéant)

Co-requéran	Nom du signataire du contrat	Courriel pour les notifications officielles	% des droits

Le cas échéant, veuillez indiquer le co-requéran canadien copropriétaire des droits sur le projet, son signataire autorisé et le pourcentage de droits détenus selon l'entente de co-développement.

[Ajouter](#)

▲ Coproduction internationale

Un ou plusieurs champs obligatoires sont vides

Est-ce qu'il s'agit d'une coproduction internationale ?

Oui Non

Une valeur est obligatoire

▲ Demandes antérieures

Un ou plusieurs champs obligatoires sont vides

Ce Projet a-t-il déjà été soumis pour une consultation de préadmissibilité ?

--Sélectionnez--

Une valeur est obligatoire

Ce Projet a-t-il déjà été soumis au FMC ?

--Sélectionnez--

Une valeur est obligatoire

▲ Projet

Un ou plusieurs champs obligatoires sont vides

Titre

Une valeur est obligatoire

Marché linguistique de la version originale

Une valeur est obligatoire

Autre(s) marché(s) linguistique(s) de la version originale (si applicable)

% de la production tourné dans la langue autochtone

Format

Une valeur est obligatoire

Genre

Une valeur est obligatoire

Type

Une valeur est obligatoire

% de contenu d'animation (si applicable)

Date prévue de début de production

Une valeur est obligatoire

Matériel à livrer dans le cadre de cette demande (2500 caractères au maximum)

Veillez fournir la liste de matériel créatif qui sera livré au diffuseur et au FMC dans le cadre des activités de développement faisant l'objet de la présente demande de financement.

Une valeur est obligatoire

Les coûts pour la composante médias numériques sont-ils inclus dans le devis de développement de la composante télé?

Une valeur est obligatoire

▲ Personnel clé

Un ou plusieurs champs obligatoires sont vides

Rôle	Numéro PERSONA-ID (si applicable)	Nom (nom, prénom)	Citoyenneté
Productrice/producteur	<p>À partir de 2022-2023, l'admissibilité aux initiatives du FMC destinées aux Communautés reflétant la diversité ou visant la parité des genres pour les programmes énumérés dans le document PERSONA-ID PAR PROGRAMME sera déterminée à partir des renseignements fournis par les personnes ayant créé un compte dans le système d'auto-identification PERSONA-ID. Les Requérants qui aspirent à bénéficier des Initiatives ci-dessus mentionnées devront consulter les exigences propres à chaque programme, s'assurer d'obtenir l'ensemble des numéros PERSONA-ID requis et de les inclure dans la section du personnel clé et des actionnaires, administratrices et administrateurs ci-dessous.</p>		--Sélectionnez--
Scénariste			--Sélectionnez--
Ajouter			

▲ Administrateurs et actionnaires

Un ou plusieurs champs obligatoires sont vides

Rôle	Numéro PERSONA-ID (si applicable)	Nom (nom, prénom)	Citoyenneté
Administrateur de la compagnie	<p>Entrez tous les administratrices et administrateurs ainsi que tous les actionnaires individuels ultimes de la sociétés requérante (et co-requérante). Les sociétés actionnaires intermédiaires ne doivent pas être saisies dans cette section.</p>		--Sélectionnez--
Actionnaire			--Sélectionnez--
Ajouter			

Formulaires d'entente de licence

No. FEL	Requérant	Groupe propriétaire de télédiffusion	Droits de développement canadiens admissibles	Contribution de l'enveloppe du FMC - Avance
<p>Pour les enveloppes de développement - ajoutez un formulaire d'entente de licence pour chaque télédiffuseur canadien fournissant un droit de diffusion admissible et/ou une contribution à partir de son enveloppe de rendement du FMC 2022-2023. <u>Veillez consulter le Guide d'utilisation FEL disponible sur le site Web du FMC sous la rubrique BESOIN D'AIDE? dans section des documents de demande</u></p>				

+ Ajouter

Programme(s) de financement FMC

Ajoutez au minimum un programme de financement

Source de financement FMC	Diffuseur	Type	Langue	Montant demandé (CAD)
Aucun élément n'est disponible				

+ Ajouter

Structure financière

Les champs suivants sont obligatoires: Montant

Source	Catégorie	Diffuseur	Type	Confirmé	Montant (CAD)	% Canadien
Fonds des médias du Canada	FMC			<input checked="" type="checkbox"/>		0,00
Total					0,00	

+ Ajouter

Voir l'Annexe 1

Devis/Coûts finaux

Un ou plusieurs champs obligatoires sont vides

Le montant total de la **structure financière** doit être égal au montant total du sommaire du **Devis / Coûts finaux** ci-dessous et du **devis déposé avec les documents requis**

Catégorie	Devis - Canada (CAD)
Sous-total	
Honoraires du producteur	
Frais d'administration	
Total	0,00

Opérations entre apparentés

Ajoutez au minimum un montant des transactions entre apparentés

Poste budgétaire	Description	Nom de la compagnie ou individu apparenté	Montant (CAD)	Unité	Numéro de référence de la partie apparentée
<p>Les opérations entre apparentés (« OEA ») existent lorsqu'une partie peut exercer, directement ou indirectement, un contrôle, un contrôle joint ou une influence significative sur l'autre. C'est lorsque la compagnie requérante engage une personne ou une compagnie/entreprise pour travailler sur leur projet, mais avec qui elles ont déjà une relation/liens professionnel ou familial préexistant.</p>					

+ Ajouter

Veillez s'il vous plaît vous référer à l'Annexe B- Politiques d'affaires, Chapitre 2, section 4, pour plus d'information sur les opérations entre apparentés

Documents Requis

Visitez la page des Programmes au www.cmf-fmc.ca/fr-ca pour trouver la liste des documents requis.

La limite pour la taille d'un fichier est 25Mo. Les fichiers qui dépassent la limite sont surlignés en rouge

Document	L'URL du site web	Description	Type
<p>Veillez lire attentivement la Liste des documents requis du programme, y compris les conseils utiles sur la nomenclature des documents. <u>Avoir une Description</u> et sélectionner un <u>Type</u> qui a du sens pour chaque document requis téléchargé dans votre demande assurera une analyse appropriée de votre projet. Cliquez sur +Ajouter et téléchargez chaque document requis séparément. Le système ne fournira pas d'avertissement si un document requis n'est pas soumis. ** DANS LE CAS DES PROGRAMMES ASSUJETTIS À UN PROCESSUS DE DÉCISION SÉLECTIF, les analystes évaluent uniquement les documents reçus et ne communiquent pas avec les requérants s'il manque des renseignements ou des documents. **Par souci d'équité envers tous les requérants qui soumettent une demande à un programme sélectif, les documents qui n'apparaissent pas dans la liste des documents requis ou qui excèdent le nombre de pages maximal ne seront pas pris en considération.**</p>			

+ Ajouter

Appuyer sur le bouton +Ajouter pour continuer.

Déclaration

Déclaration

En cochant cette case, le Requérant déclare avoir lu les Déclarations du Requérant et reconnaît que ces déclarations sont exactes, véridiques et complètes.

IMPORTANT avant de soumettre

Si vous souhaitez conserver une copie de votre demande, veuillez imprimer ou "imprimer en pdf" avant de soumettre.

Pour les programmes administrés avec un processus de décision sélectif, les analystes évalueront uniquement les documents soumis et ne communiqueront pas avec vous avant la décision pour obtenir plus d'information ou de documents manquants.

ANNULER

SOUMETTRE

SAUVEGARDER

Annexe 1 – Structure financière

Le montant total du financement demandé au FMC s'affichera automatiquement sur la première ligne de la structure financière.

- **Source** : Entrez le nom du bailleur de fonds.
- **Catégorie**:

Télédiffuseurs	a. une entreprise de programmation canadienne, publique ou privée, autorisée à être exploitée par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC); b. un service en ligne détenu, contrôlé et exploité par une entreprise de programmation canadienne autorisée; c. un service en ligne détenu, contrôlé et exploité par une entreprise de distribution de radiodiffusion (« EDR ») titulaire d'une licence de diffusion du CRTC; d. un service de vidéo sur demande (VSD) titulaire d'une licence de diffusion du CRTC.
Gouvernement fédéral	Cette catégorie comprend toutes les formes d'aide financière du gouvernement fédéral, y compris les crédits d'impôt et le financement de l'Office national du film ou du Conseil des arts du Canada. L'aide de Téléfilm Canada fait aussi partie de cette catégorie.
Gouvernements provinciaux	Cette catégorie comprend toutes les formes d'aide financière des gouvernements provinciaux, y compris les crédits d'impôt et les subventions ou investissements d'organismes culturels et de services ministériels.
Distributeurs	Cette catégorie comprend les préventes et les avances de distribution provenant de distributeurs canadiens. Cela vaut pour les sociétés de distribution non apparentées à la société requérante ainsi que celles qui lui sont apparentées.
Sources étrangères	Cette catégorie comprend le financement provenant d'entités étrangères de n'importe quel ordre, y compris, mais sans s'y limiter, les diffuseurs et les distributeurs.
Producteurs	Toute participation d'une société de production est représentée dans cette catégorie (à l'exception des avances de distribution de sociétés apparentées), y compris la participation au capital, les reports et les services en nature. Les participants ne sont pas limités à la société requérante et peuvent être une partie apparentée, un fournisseur ou du personnel de création.
Fonds privés	Cette catégorie comprend les fonds de la télévision indépendante et des médias numériques créés pour satisfaire aux exigences du CRTC. Les participations peuvent prendre la forme de subventions ou de participation au capital. D'autres organismes culturels ou caritatifs sont inclus dans la catégorie « Autres sources ».
Investisseurs privés	Cette catégorie comprend la participation au capital de tiers privés.
Autres sources canadiennes	Cette catégorie regroupe toutes les sortes de financement de sources canadiennes qui n'entrent pas dans les catégories susmentionnées, par exemple les organisations caritatives, les universités, les campagnes de financement participatif et les sociétés commanditaires.

- **Type** : Si un type de participation financière n'apparaît pas dans cette liste, c'est peut-être parce qu'il n'est pas admissible.

Avance	Contribution en espèces d'un distributeur en prévision des ventes du projet, qui sera récupérée à même les recettes provenant de la commercialisation; exclue de la participation aux profits.
Avance additionnelle	N'utilisez pas ce type de contribution pour une demande en Développement – Volet convergent..
Commandite	Contribution financière d'une personne morale en échange d'une forme de reconnaissance. Veuillez noter que si les commandites peuvent être acceptables dans la structure financière d'un projet, les « productions commanditées » ne sont pas admissibles au financement du FMC.
Contribution	N'utilisez pas ce type de contribution pour une demande en Développement – Volet convergent.
Différé	Droits dans le devis de production qui ne sont pas payés à une personne ou une société tant que le projet n'est pas en situation de récupération; exclus de la participation aux profits.
Droit autre que diffusion	N'utilisez pas ce type de contribution pour une demande en Développement – Volet convergent.
Droit de diffusion	N'utilisez pas ce type de contribution pour une demande en Développement – Volet convergent.
Droit de diffusion supplémentaire	N'utilisez pas ce type de contribution pour une demande en Développement – Volet convergent.
Droits supplémentaires	N'utilisez pas ce type de contribution pour une demande en Développement – Volet convergent.
Droit de diffusion pressenti	N'utilisez pas ce type de contribution pour une demande en Développement – Volet convergent.
Droits de développement	Contribution en espèces qu'un diffuseur verse au requérant du FMC à l'appui d'activités de développement et contribuant à l'exigence seuil du FMC en matière de droits de développement. <u>Pour le Programme des enveloppes de développement seulement :</u> <u>le montant des droits de développement doit être accompagné d'un Formulaire d'entente de licence (FEL) approuvé et lié au formulaire de demande du Projet.</u>
Investissement	Contribution en espèces récupérable à même les recettes provenant de la commercialisation; comprise dans la participation aux profits.
Minimum garanti	N'utilisez pas ce type de contribution pour une demande en Développement – Volet convergent.
Services	Contribution prenant la forme de services en nature; elle peut être récupérée, mais elle est exclue de la participation aux profits.
Subvention	Contribution en espèces non remboursable et non récupérable.